

Les embauches augmentent au 1^{er} trimestre 2024

En France métropolitaine, 6 427 600 contrats de travail sont signés dans le secteur privé (hors agriculture, intérim et particuliers employeurs) au 1^{er} trimestre 2024, soit 0,5 % de plus qu'au trimestre précédent (après +0,1 % au 4^e trimestre 2023). Le nombre d'embauches en contrat à durée déterminée (CDD) accélère (+1,2 %, après +0,5 %). Le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée (CDI) recule de nouveau (-2,7 %, après -1,8 %).

6 405 900 contrats prennent fin au 1^{er} trimestre 2024, soit 1,5 % de plus qu'au trimestre précédent (après -1,3 % au 4^e trimestre 2023). Le nombre de fins de CDI repart à la hausse (+1,6 % après -3,4 % au trimestre précédent) et s'élève à 1 081 600. Parallèlement, 5 324 300 CDD se terminent, en hausse de 1,5 % (après -0,9 % au trimestre précédent).

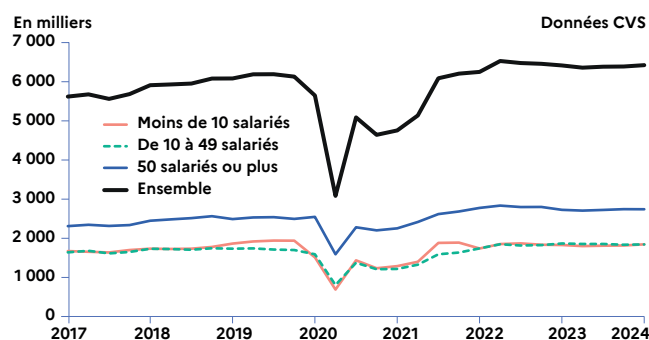
Une hausse des embauches au 1^{er} trimestre 2024...

Au 1^{er} trimestre 2024, en France métropolitaine, 6 427 600 contrats de travail sont signés dans le secteur privé (hors missions d'intérim, agriculture et particuliers employeurs, graphique 1), soit 0,5 % de plus qu'au trimestre précédent (après +0,1 % au 4^e trimestre 2023, tableau 1). Sur un an, le nombre d'embauches est quasi stable (+0,1 %).

Les embauches s'accroissent dans les établissements de moins de 10 salariés (+1,6 %, après +0,3 % au trimestre précédent) et rebondissent dans les établissements de 10 à 49 salariés (+0,4 % après -1,0 % au trimestre précédent). Les embauches dans les établissements de 50 salariés ou plus se stabilisent (après +0,7 % au trimestre précédent).

Alors que les embauches poursuivent leur baisse dans l'industrie (-2 %, après -3,8 %) et dans la construction (-4,3 %, après -3,9 %), elles progressent dans le tertiaire (+0,8 %,

GRAPHIQUE 1 | Nombre d'embauches par taille d'établissement



Lecture: dans les établissements de 50 salariés ou plus, 2 742 700 contrats sont signés au 1^{er} trimestre 2024.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

après +0,4 %). Dans ce dernier secteur, l'accélération est portée par le tertiaire non-marchand (+1,9 %, après +0,4 %) et l'hébergement-restauration (+2,5 %, après +1,9 %).

Le nombre de nouvelles missions d'intérim diminue au 1^{er} trimestre 2024 (-1,5 %, après +1,3 %) et s'élève à 5 108 900 en métropole, hors agriculture [1]. Le nombre d'embauches d'intérimaires se situe en dessous du niveau atteint un an auparavant (-3,8 %).

... Marquée par une accélération des embauches en CDD

Au 1^{er} trimestre 2024, les embauches en CDD accélèrent (+1,2 %, à 5 374 100, après +0,5 %, tableau 1). Les embauches en CDI, quant à elles, diminuent de 2,7 %, à 1 053 500 (après -1,8 % au 4^e trimestre 2023). La part des CDD dans les embauches gagne 0,5 point au 1^{er} trimestre 2024, à 83,6 % (graphique 2).

TABLEAU 1 | Embauches par taille d'établissement, secteur d'activité et nature de contrat

Données CVS

| | Niveau (en milliers) | Variation T/T-1 (en %) | | Variation T/T-4 (en %) |
|---------------------------|-------------------------|---------------------------|-------------|---------------------------|
| | T1 2024 | T4 2023 | T1 2024 | T1 2024 |
| Ensemble | 6 427,6 | 0,1 | 0,5 | 0,1 |
| Moins de 10 salariés | 1 843,6 | 0,3 | 1,6 | 0,9 |
| De 10 à 49 salariés | 1 841,3 | -1,0 | 0,4 | -1,3 |
| 50 salariés ou plus | 2 742,7 | 0,7 | 0,0 | 0,6 |
| Industrie | 215,2 | -3,8 | -2,0 | -5,3 |
| Construction | 151,0 | -3,9 | -4,3 | -9,8 |
| Tertiaire | 6 061,4 | 0,4 | 0,8 | 0,6 |
| dont: | | | | |
| commerce | 565,1 | -1,7 | -1,3 | -3,0 |
| hébergement-restauration | 916,0 | 1,9 | 2,5 | 1,8 |
| information-communication | 504,5 | 0,6 | 0,7 | -3,5 |
| services aux entreprises | 1 217,7 | 0,0 | 0,1 | -2,5 |
| tertiaire non-marchand | 1 605,4 | 0,4 | 1,9 | 4,8 |
| services aux ménages | 1 008,6 | 0,4 | -0,4 | 2,2 |
| CDD | 5 374,1 | 0,5 | 1,2 | 1,9 |
| CDI | 1 053,5 | -1,8 | -2,7 | -8,0 |
| Missions d'intérim | 5 108,9 | 1,3 | -1,5 | -3,8 |

Note: le secteur des services aux ménages correspond au secteur RZ de la nomenclature d'activités française (Naf) et comprend notamment les arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que d'autres activités de services. Lecture: 1053 500 CDI sont signés au 1^{er} trimestre 2024, soit 2,7% de moins qu'au 4^e trimestre 2023 et 8,0% de moins qu'au 1^{er} trimestre 2023.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs. France métropolitaine, secteurs privés hors agriculture pour les missions d'intérim.

Source: Dares, MMO, missions d'intérim.

Sur un an, les embauches en CDD progressent de 1,9% et les embauches en CDI reculent de 8,0%.

Les fins de contrat de travail à la hausse au 1^{er} trimestre 2024

Le nombre de fins de contrat rebondit au 1^{er} trimestre 2024 (+1,5%, après -1,3% au 4^e trimestre 2023) et atteint 6405900 (graphique 3). Sur un an, le nombre d'embauches progresse de 0,7% (tableau 2).

Les fins de contrat augmentent dans toutes les tranches de tailles d'établissements: dans ceux de 50 salariés ou plus (+1,5%, après -1,4% au trimestre précédent), dans ceux de moins de 10 salariés (+2,1%, après -0,6%) et dans ceux de 10 à 49 salariés (+1,2%, après -2,0%).

Les fins de contrat rebondissent dans le tertiaire (+1,5%, après -1,1% au trimestre précédent) et dans l'industrie (+3,6%, après -6,0% au trimestre précédent). Elles s'accroissent légèrement dans la construction (+0,2%, après -3,0% au trimestre précédent). Dans le tertiaire, les fins de contrat augmentent notamment dans le tertiaire non-marchand (+2,8%, après 0,0% au trimestre précédent), dans les services aux ménages (+1,7%, après -0,7%) et dans les services aux entreprises (+1,3%, après -1,9%).

TABLEAU 2 | Fins de contrat de travail par taille d'établissement, secteur d'activité et nature de contrat

Données CVS

| | Niveau (en milliers) | Variation T/T-1 (en %) | | Variation T/T-4 (en %) |
|--|-------------------------|---------------------------|------------|---------------------------|
| | T1 2024 | T4 2023 | T1 2024 | T1 2024 |
| Ensemble | 6 405,9 | -1,3 | 1,5 | 0,7 |
| Moins de 10 salariés | 1 808,6 | -0,6 | 2,1 | 1,0 |
| De 10 à 49 salariés | 1 855,6 | -2,0 | 1,2 | 0,1 |
| 50 salariés ou plus | 2 741,8 | -1,4 | 1,5 | 0,8 |
| Industrie | 214,6 | -6,0 | 3,6 | -1,5 |
| Construction | 161,1 | -3,0 | 0,2 | -4,7 |
| Tertiaire | 6 030,1 | -1,1 | 1,5 | 0,9 |
| dont: | | | | |
| commerce | 561,5 | -4,6 | 0,1 | -1,7 |
| hébergement-restauration | 888,4 | -0,6 | 0,7 | 1,6 |
| information-communication | 505,9 | -0,1 | 0,7 | -4,6 |
| services aux entreprises | 1 203,7 | -1,9 | 1,3 | -1,8 |
| tertiaire non-marchand | 1 609,3 | 0,0 | 2,8 | 4,3 |
| services aux ménages | 1 020,0 | -0,7 | 1,7 | 3,3 |
| CDD | 5 324,3 | -0,9 | 1,5 | 1,8 |
| dont: | | | | |
| CDD de plus d'un mois arrivés à terme | 802,0 | -7,7 | 1,2 | -3,1 |
| CDD de moins d'un mois arrivés à terme | 4 314,7 | 0,7 | 1,7 | 3,1 |
| ruptures anticipées | 207,7 | -5,5 | 0,4 | -4,7 |
| CDI | 1 081,6 | -3,4 | 1,6 | -4,3 |
| dont: | | | | |
| démissions | 478,0 | -6,1 | 0,3 | -3,2 |
| ruptures conventionnelles | 132,5 | -0,1 | 2,3 | 3,2 |
| licenciements économiques | 20,2 | -2,1 | 0,7 | -6,7 |
| licenciements non économiques | 125,2 | -3,0 | 5,5 | -14,0 |
| départs en retraite | 62,0 | -8,5 | 19,4 | -6,0 |
| fins de période d'essai | 229,0 | 0,6 | -1,8 | -4,2 |
| autres motifs de fin | 34,7 | 3,6 | 0,9 | -2,5 |

Note: le secteur des services aux ménages correspond au secteur RZ dans la nomenclature d'activités française et comprend notamment les arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que d'autres activités de services.

Lecture: 5324300 CDD prennent fin au 1^{er} trimestre 2024, soit 1,5% de plus qu'au 4^e trimestre 2023 et 1,8% de plus qu'au 1^{er} trimestre 2023.

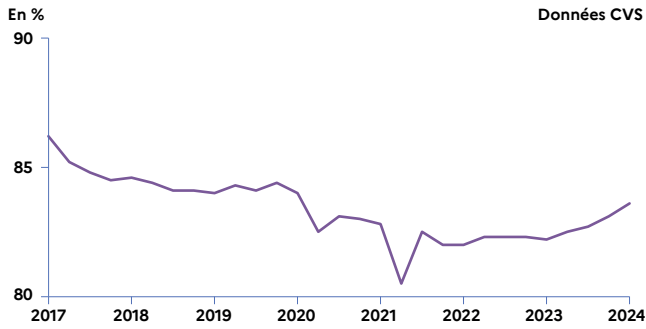
Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO.

Au 1^{er} trimestre 2024, le nombre de fins de CDD repart à la hausse (+1,5%, après -0,9% au 4^e trimestre 2023, graphique 4). Le nombre de CDD de moins d'un mois arrivés à terme progresse (+1,7%, après +0,7% au trimestre précédent). Les CDD de plus d'un mois arrivés à terme augmentent également (+1,2%, après -7,7% au trimestre précédent), tout comme les ruptures anticipées de CDD (+0,4%, après -5,5%). Au total, 5324300 CDD prennent fin au 1^{er} trimestre 2024, soit 1,8% de plus qu'à la même période l'année précédente.

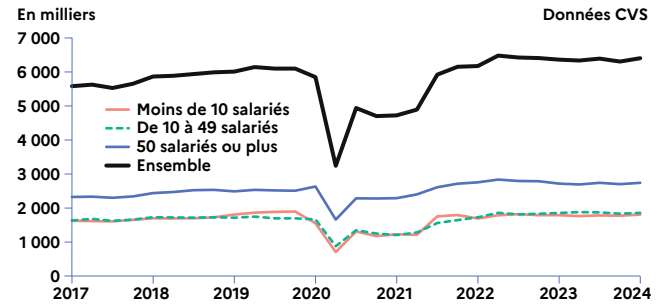
Au 1^{er} trimestre 2024, le nombre de fins de CDI repart lui aussi à la hausse (+1,6%, après -3,4% au 4^e trimestre 2023). Il est inférieur de 4,3% au niveau atteint au 1^{er} trimestre 2023. La grande majorité des motifs de fin de CDI progressent, avec notamment les départs en retraite (+19,4%, après -8,5%), les licenciements non-économiques (+5,5%, après -3,0%), les ruptures conventionnelles (+2,3%, après -0,1%), les démissions (+0,3%, après -6,1%) et les licenciements économiques (+0,7%, après -2,1%). Les fins de période d'essai de CDI diminuent en revanche de 1,8% (après +0,6%). ●

GRAPHIQUE 2 | Part de CDD dans les embauches (hors intérim)



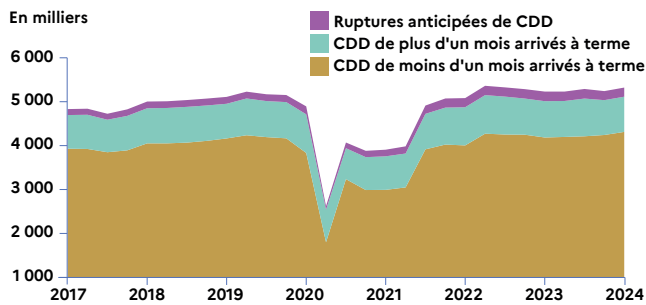
Lecture: au 1^{er} trimestre 2024, 83,6% des embauches hors intérim se font en CDD.

GRAPHIQUE 3 | Nombre de fins de contrat de travail par taille d'établissement



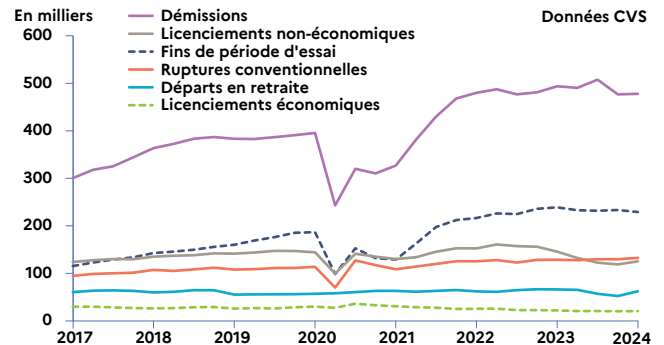
Lecture: dans les établissements de 50 salariés ou plus, 2741800 contrats se terminent au 1^{er} trimestre 2024.

GRAPHIQUE 4 | Nombre de CDD arrivés à terme et de ruptures anticipées de CDD



Lecture: sur les 5 324 300 fins de CDD au 1^{er} trimestre 2024, 4 314 700 sont des CDD de moins d'un mois arrivés à terme.

GRAPHIQUE 5 | Nombre de fins de CDI par motif



Lecture: 478 000 CDI prennent fin au 1^{er} trimestre 2024 à la suite de démissions.

Champ des graphiques 2, 3, 4 et 5: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source des graphiques 2, 3, 4 et 5: Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

ENCADRÉ 1 • Les données sur les mouvements de main-d'œuvre

Source

Avant 2015, deux sources de données étaient mobilisées pour suivre les mouvements de main-d'œuvre: la déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO), exhaustive pour tous les établissements de plus de 50 salariés, et l'enquête complémentaire trimestrielle (enquête sur les mouvements de main-d'œuvre – EMMO), qui échantillonnait les établissements de moins de 50 salariés. Depuis, les déclarations sociales nominatives (DSN) sont venues se substituer à ces deux sources. Un document d'études détaille la méthodologie retenue pour assurer ce changement [2]. Une note précise des évolutions méthodologiques ultérieures, notamment l'intégration des établissements de moins de 10 salariés, initialement hors champ lors de la reprise de la diffusion des mouvements de main-d'œuvre, en juin 2018 [3]. Une autre note précise les nouveaux changements opérés en juillet 2023 [4].

Champ

Les données sont représentatives de l'ensemble des établissements français employeurs de France métropolitaine du secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Avertissements

La reconstitution des mouvements de main-d'œuvre à partir des DSN nécessite un travail méthodologique important, qui peut être amené à évoluer dans le temps. Les séries présentées dans ce Dares Indicateurs sont susceptibles d'être révisées ultérieurement, lorsqu'il y aura davantage de recul sur les données des DSN.

Les contrats de sécurisation professionnelle peuvent être déclarés soit en licenciements économiques soit en autres motifs de fin de CDI.

Révisions

Par rapport aux estimations diffusées le 11 avril 2024, le tableau E1 présente les révisions des principaux agrégats (embauches, fins de contrat) pour les deux derniers trimestres. Les révisions sont, pour l'essentiel, liées à l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières (CVS).

TABLEAU E1 | Révisions des principaux agrégats des mouvements de main-d'œuvre

| | Évolutions trimestrielles (en %) | | | |
|------------------------|----------------------------------|------------|-------------|-------------|
| | T3 2023 | | T4 2023 | |
| | DI T4 2023 | DI T1 2024 | DI T4 2023 | DI T1 2024 |
| Embauches | 0,1 | 0,4 | -0,3 | 0,1 |
| Embauches en CDD | 0,3 | 0,6 | -0,2 | 0,5 |
| Embauches en CDI | -0,8 | -0,7 | -0,7 | -1,8 |
| Fins de contrat | 0,6 | 0,9 | -1,0 | -1,3 |
| Fins de contrat en CDD | 0,8 | 1,1 | -1,0 | -0,9 |
| Fins de contrat en CDI | 0,0 | -0,2 | -1,3 | -3,4 |

Lecture: lors de la publication du Dares Indicateurs (DI) du 4^e trimestre 2023, en avril 2024, les fins de contrat augmentent de 0,6% au 3^e trimestre 2023, contre une hausse de 0,9% lors de la présente publication.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO.

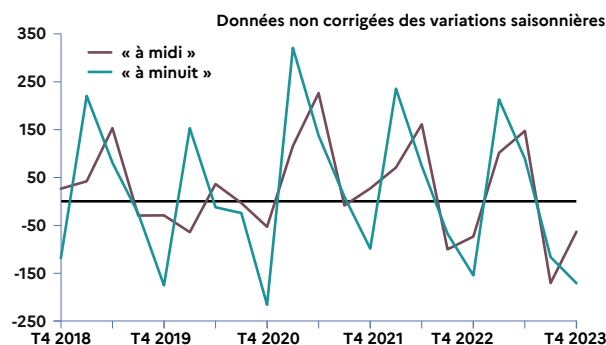
ENCADRÉ 2 • D'importantes différences de concept entre les données sur les mouvements de main-d'œuvre et les estimations trimestrielles d'emploi

L'écart entre les entrées et les sorties mesurées chaque trimestre *via* les mouvements de main-d'œuvre ne correspond pas à la variation trimestrielle issue des Estimations d'emploi produites par l'Insee, en collaboration avec l'Urssaf caisse nationale et la Dares.

- Les champs géographiques et sectoriels diffèrent : les mouvements de main-d'œuvre portent sur le champ salarié privé, hors agriculture, intérim et particuliers employeurs de France métropolitaine ; les Estimations trimestrielles d'emploi, elles, couvrent le champ salarié privé (hors activités extraterritoriales) pour l'estimation flash, voire l'ensemble des secteurs (hors activités extraterritoriales) pour la seconde estimation publiée environ 60 jours après la fin du trimestre, en France hors Mayotte.
- Le concept mesuré n'est pas équivalent : les Estimations d'emploi sont corrigées de la multiactivité – une personne ayant simultanément plusieurs contrats n'est comptée qu'une seule fois –, alors que les mouvements de main-d'œuvre recensent l'ensemble des contrats.
- La mesure n'est pas effectuée au même moment. Ainsi, les Estimations d'emploi se basent sur un mode de comptabilisation des effectifs « à midi » : autrement dit, un salarié dont le contrat se termine le dernier jour du trimestre est comptabilisé dans les Estimations d'emploi. A contrario, soustraire les entrées et les sorties mesurées dans les mouvements de main-d'œuvre

permet d'estimer la variation du nombre de salariés « à minuit » : un salarié dont le contrat se termine le dernier jour du trimestre est comptabilisé dans les sorties et ne figure plus dans les effectifs comptés « à minuit ». L'ampleur de l'écart entre ces deux mesures des effectifs « à midi » et « à minuit » est potentiellement importante (graphique E2).

GRAPHIQUE E2 | Évolutions des effectifs selon des mesures « à midi » ou « à minuit »



Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source : Dares, MMO (données non corrigées des variations saisonnières).

Adel Bendounan (Dares)

Pour en savoir plus

Toutes les séries des mouvements de main-d'œuvre sont disponibles *via* [l'application interactive](#).

[1] Dinh L.-D. (2024), « [L'emploi intérimaire se stabilise au 1^{er} trimestre 2024](#) », *Dares Indicateurs* n° 36, mai.

[2] Milin K. (2018), « [Reconstitution des mouvements de main-d'œuvre depuis 1993 : guide méthodologique](#) », *Document d'études*, Dares, n° 221, juin.

[3] Milin K. (2020), « [Données sur les mouvements de main-d'œuvre : évolutions méthodologiques entre juin 2018 et juillet 2020](#) », *Note*, Dares, juillet.

[4] Dares (2023), « [Note méthodologique : révision des séries des mouvements de main-d'œuvre \(MMO\) - 12 juillet 2023](#) », *Note*, Dares, juillet.

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Sabine Clerc

Maquettistes
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

Mise en page
Dares, ministère du Travail,
de la Santé et des Solidarités

Réponses à la demande
dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse
Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

STATISTIQUE
PUBLIQUE